

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE

COMITE SYNDICAL DU 24 SEPTEMBRE 2014

Convocations adressées le 16 septembre 2014

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués votants : 10

Membres titulaires présents :

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président – Madame Mélanie FORTIER, 1^{ère} Vice-Présidente – Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU, 2^{ème} Vice-Président – Monsieur Patrick POIRIER, 3^{ème} Vice-Président – Monsieur Serge BABARY – Monsieur Gérard BOUYER – Monsieur Gilles DEGUET – Monsieur Bruno FENET – Monsieur Alain MICHEL.

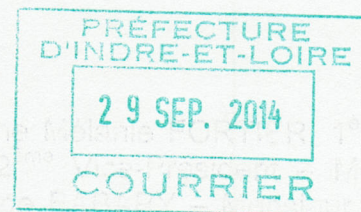
Membre titulaire excusé :

Monsieur Frédéric AUGIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Monsieur Jean-Marie BEFFARA.

Membre suppléant présent :

Monsieur Bertrand RITOURET.



CS 14.09.01 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Au cours de son Assemblée Générale du 30 juin 2014, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine a désigné Monsieur Gérard BOUYER pour la représenter au sein du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire, comme représentant titulaire, en lieu et place de Monsieur Christian BRAULT. La représentation par Monsieur Patrick POIRIER en tant que titulaire et par Messieurs Bernard ESTIVIN et Marc LAHOUSSE en tant que suppléants reste, quant à elle, inchangée.

Monsieur Bertrand RITOURET

En conséquence, il doit être procédé au renouvellement des membres composant le Bureau, conformément à l'article 6 des statuts du Syndicat mixte, qui prévoit que :

« Le Comité Syndical élit en son sein 4 membres constituant le Bureau :

- 1 Président

- 3 Vice-Présidents

Le Bureau prépare les réunions du comité syndical.

Le Bureau est renouvelé à chaque renouvellement partiel ou intégral du comité syndical. Les membres sortants sont rééligibles. ».

En application des dispositions précitées, Monsieur Gérard BOUYER, en tant que doyen de l'assemblée, est désigné Président de la séance pour procéder aux opérations de vote du Président.

Il propose que les deux plus jeunes délégués présents soient désignés comme scrutateurs chargés du dépouillement. Sont ainsi désignés : Madame Mélanie FORTIER et Monsieur Bruno FENET.

Il est ensuite procédé aux élections suivantes :

1) Election du Président du Syndicat mixte

Après appel à candidature, le Président de séance fait part de la candidature de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Il est procédé à un vote uninominal à bulletin secret et les opérations du premier tour de scrutin donnent les résultats suivants :

Candidat à la Présidence : Monsieur Jean-Gérard PAUMIER

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 9

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER a obtenu 9 voix.

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER est élu Président et reprend la présidence de la séance.

2) Election des trois Vice-Présidents

Les scrutateurs précédemment désignés sont reconduits.

Après recensement des candidatures, le Président propose qu'il soit procédé à l'élection des trois Vice-Présidents par vote uninominal à bulletin secret.

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 9

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER a obtenu 9 voix.

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER est élu Président et reprend la présidence de la séance.

- Election du 1^{er} Vice-Président

Il est fait part de la candidature de Madame Mélanie FORTIER.

Candidate à la 1^{ère} Vice-Présidence : Madame Mélanie FORTIER

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Madame Mélanie FORTIER a obtenu 10 voix.

Madame Mélanie FORTIER est élue 1^{ère} Vice-Présidente.

- Election du 2^{ème} Vice-Président

Il est fait part de la candidature de Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU.

Candidat à la 2^{ème} Vice-Présidence : Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU a obtenu 10 voix.

Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU est élu 2^{ème} Vice-Président.

- Election du 3^{ème} Vice-Président

Il est fait part de la candidature de Monsieur Patrick POIRIER.

Candidat à la 3^{ème} Vice-Présidence : Monsieur Patrick POIRIER

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 8

Monsieur Patrick POIRIER a obtenu 8 voix.

Monsieur Patrick POIRIER est élu 3^{ème} Vice-Président.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5721-1,

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 6 à 8,

Vu l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine du 30 juin 2014,

- **PREND ACTE** de la désignation du nouveau représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine, soit Monsieur Gérard BOUYER, qui est appelé à siéger comme titulaire au sein du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire, en lieu et place de Monsieur Christian BRAULT.

- **SONT ELUS** pour siéger au Bureau du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire :

- . Président : Monsieur Jean-Gérard PAUMIER
- . 1^{ère} Vice-Présidente : Madame Mélanie FORTIER
- . 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU
- . 3^{ème} Vice-Président : Monsieur Patrick POIRIER

Acte exécutoire le **29 SEP. 2014** après transmission et publication ;
les actes de portée individuelle devant être notifiés.

Le Président du Syndicat Mixte



Jean-Gérard PAUMIER